

Assurance chômage : la durée d'indemnisation passera de dix-huit à quinze mois

« “Nous ne devons pas caler sur la route du plein emploi” », titre **La Tribune Dimanche** qui ouvre ses colonnes à **Gabriel Attal**, notamment sur l'assurance chômage. « Cette réforme, c'est le carburant qui nous permettra de créer toujours plus de travail dans notre pays », explique-t-il. **Le chef du gouvernement annonce que la durée d'indemnisation des chômeurs passera de dix-huit à quinze mois à compter du 1er décembre.** « Nous prolongeons la réforme engagée en 2019, dont les études montrent qu'elle produit ses effets ». Il explique qu'une « étude de la Dares montre que renforcer les conditions d'affiliation a un impact sur le retour à l'emploi ». « Dans le même temps, nous renforçons massivement l'accompagnement avec France Travail », ajoute-t-il. Sur les partenaires sociaux, il explique qu'ils ne sont pas parvenus à un accord. « C'est en responsabilité que nous prenons ces décisions ». Concernant les seniors, il explique que leur taux d'emploi continue de progresser. Il refuse que cette filière senior soit supprimée. **Il veut aussi « débloquer les recrutements pour les seniors en créant un bonus emploi senior pour mieux accompagner la reprise d'emploi ».** « L'idée est de permettre de montrer aux entreprises qu'elles ont tout intérêt à recruter des seniors », analyse-t-il. Il souhaite aussi que de nouvelles mesures soient prises dans l'acte 2 de la réforme du travail, il cite notamment l'index senior et le CDI senior. Attaché au bonus-malus, il souhaite examiner l'opportunité de l'étendre en fonction de l'évaluation à conduire. (La Tribune Dimanche, p.2)

« **Le camp patronal satisfait de la réforme** », titre **L'Opinion** qui relaie l'avis des représentants des entreprises. Ils jugent que les mesures vont dans le bon sens, même si des sources d'inquiétude demeurent. « **Nous, partenaires sociaux, n'avons pas été fichus de trouver un accord sur l'assurance-chômage,** et ce, à plusieurs reprises ces dernières années. Nous n'avons rien à dire?! Le gouvernement fait ce qu'il a à faire et je le salue?: s'il ne le faisait pas, qui le ferait?? » lâche Michel Picon (U2P) pour qui les mesures présentées sont « en deçà de ce que l'on pouvait imaginer ». Cette nouvelle période de travail exigée en France « reste encore dans la moyenne basse en Europe », relativise également François Asselin (CPME). **En revanche, les patrons voient s'envoler l'espoir d'une baisse de cotisations chômage,** qu'ils avaient obtenue dans leurs négociations avec les syndicats en novembre dernier, avant que l'accord ne tombe finalement à l'eau. **Ce n'est pas une surprise, mais les patrons n'en sont pas moins inquiets en vue des hausses de cotisations AGS à venir.** Autre source d'inquiétude pour les employeurs?: l'élargissement du bonus-malus. Toutefois, l'exécutif ne parle pas de généralisation, et une concertation sera menée par Catherine Vautrin. (L'Opinion, p.6)

« Attal durcit les règles avant le rebond économique espéré en 2025 », titre Les Echos, soulignant la constance des gouvernements qui, depuis 2017, n'ont eu de cesse de réduire les droits des demandeurs d'emploi ou, selon le discours officiel, de les rendre plus « incitatifs » à la reprise d'un emploi. **L'ampleur de la réforme se traduira par des milliards d'euros d'économies** que l'Unédic a commencé à chiffrer. Le Premier ministre s'est bien gardé d'esquisser la moindre évaluation, de peur d'alimenter le procès que les syndicats lui font, à savoir de mener une réforme avant tout budgétaire. Dans son entourage, on confirme pourtant qu'en régime de croisière, dans trois ans, les dépenses d'allocation auront baissé de 3,6 milliards d'euros. (Les Echos, p.2)